



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation: Auvergne

Question écrite n° 39404

Texte de la question

M Pierre Pascallon demande a Mme le secretaire d'Etat aupres du ministre de l'education nationale, charge de la formation professionnelle, quelles mesures elle entend prendre pour favoriser, plus encore, la formation professionnelle et la formation continue dans le val d'Allier et, plus specialement, dans le bassin de Brassac (Puy-de-Dome) et Sainte-Florine (Haute-Loire).

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39404

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : formation professionnelle

Ministère attributaire : formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1726